

RESE HAUTE SAINTONGE
6 CHEMIN DE L'USINE
17130 MONTENDRE

Votre Service Clients de proximité

Tél : 05 46 96 91 06

Courriel : hautesaintonge@rese17.fr

Accueil du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

PDC : 044259

MAIRIE

16 ROUTE DU BOURG

17130 EXPIREMONT

COMMUNE D'EXPIREMONT

MAIRIE

16 ROUTE DU BOURG

17130 EXPIREMONT

Objet : Renouvellement de votre compteur

Montendre, le 06 décembre 2023

Accueils Clients

RESE Aunis
Aigrefeuille-d'Aunis

RESE Haute Saintonge
Montendre
Pons

RESE Les Estuaires
Pont-l'Abbé-d'Arnould

RESE Oléron
Dolus-d'Oléron

RESE Saintonge Romane
Saintes

RESE Vals de Saintonge
St-Julien-de-l'Escap

RESE Siège
Saintes

**Votre agence
en ligne**

rese.fr

Toujours soucieux d'améliorer la qualité du service de l'eau, nous procédons à une campagne de renouvellement des compteurs d'eau sur votre commune pour tous les compteurs accessibles sur le domaine public ou enclavés sur votre terrain.

Cette opération entièrement prise en charge par la RESE, se déroulera du :

15/12/2023

A cet effet, nos agents devront pouvoir intervenir dans votre propriété. Nous vous invitons à contrôler l'état de votre regard contenant le compteur dès réception de ce courrier. Celui-ci doit être maintenu en bon état et permettre l'accès aux écrous de fixation présents de part et d'autre du compteur. De plus, rien ne doit être entreposé dessus.

- Si votre compteur est accessible, ce changement se fera sans votre présence ou en respectant les gestes barrières et de distanciation pour la sécurité de tous.
- Si votre compteur est inaccessible, notre Service Clients prendra contact avec vous ultérieurement pour convenir d'un rendez-vous.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension pour ces travaux d'amélioration et vous prions d'agréer, , l'expression de nos salutations distinguées.

Le Service Clients,



RAPPEL

Le compteur est la propriété de la Rese. Il est formellement interdit de déplacer le compteur, d'enlever les scellés ou le dispositif de relève à distance (tête émettrice). Les désordres relevant de telles initiatives seront à la charge de l'abonné.

art. 14 et 15 du Règlement de Service

VOTRE NOUVEAU COMPTEUR



La RESE renouvelle les compteurs d'eau par de nouveaux compteurs équipés d'un moyen de relève à distance (depuis la rue). De plus lors de cette intervention la Rese pose un clapet évitant tout risque de retour d'eau.

La nouvelle technologie de ces compteurs les rend beaucoup plus sensibles aux très faibles débits et permet donc un enregistrement plus précis des consommations.



Afin de ne pas être surpris lors du prochain relevé, nous vous conseillons de vérifier la bonne étanchéité de votre installation, notamment les chasses d'eau, le goutte à goutte des robinets ainsi que le groupe de sécurité de votre chauffe-eau.

ATTENTION AUX FUITES

POUR REPERER LES FUITES !

La nuit, lorsqu'aucun équipement n'est en marche, vous pourrez confirmer l'existence ou non d'une fuite en regardant le lendemain matin si le compteur a tourné.

Le positionnement du module de communication sur le compteur permet la lecture des litres, l'arrêt total de la molette pendant quelques minutes vous permettra de vérifier l'absence de fuites.

Ce module détecte toute intervention sur le compteur, il est donc important de ne pas y toucher.

Pour + d'information

Rendez-vous sur notre site Internet

www.rese.fr